

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 19

Artikel: Catherine : nouvelle historique
Autor: Roux-Ferrand, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tiécon dè son tsai et s'ein va bâire quartetta avoué lo martsau, tot ein lâi payeint cein que lâi déves-sâi. Mâ tandi que l'étiont à quartettâ, on lârro que verounâvè perquie, va âovri lo tiécon, accrotsé l'hatson et « ni vu, ni connu », lo vouauique lavi avoué. L'est bon. Quand Miche vâo remodâ et que remet lo lincou dein lo banc, min d'hatson. L'eut bio démandâ âi dzeins qu'étiont perquie se n'avoint nion vu fotemassi découtè son tsai. Nion n'avâi rein vu. L'hatson étai robâ. Miche, qu'étai on tot malin et on grand farceu, ne fâ ni ion, ni dou ; fâ redépliyi son tsévau et fâ criâ lo tambou. Sè pein-sâvè que cein ne servessâi dè rein dè sè cassâ la téta po on hatson et que faillâi essihi se n'a risarda lo porrâi pas férè reveni. Quand lo tambou est quie avoué sa tiêce, lâi bailliè po on litre, et lo fâ tabornâ pè lo veladzo et publiyi qu'on lâi avâi robâ dein son tsai on hatson tot batteint nâovo et que l'invitâvè lo lârro à lo rapportâ tot lo drâi, sein quiet li, Miche, allâvè sè vairè d'obedzi dè férè coumeint son père avâi z'âo z'u fé ein 1843, qu'on l'âi avâi assebin robâ oquîè su on tsai; mâ que regrettérâi d'êtrè d'obedzi d'in veni quie et que lo voleu dévessâi bravameint lâi rapportâ luti dè suite.

Ma fâi clia publicachon fe bou n'effé. Lo lârro s'époâirâ ; kâ, qu'avâi fé lo père à Miche ein 1843 ? N'ein savâi rein, mâ faillâi mi ne pas s'esposâ à oquîè dè terriblio, coumeint cein ein avâi l'air ; et su lo coup, son bouébo reportâ l'hatson ein de-seint que l'avâi trovâ dein la regola, découtè la courtena âo syndico. Miche, tot conteint dè retrova luti, lo remet dein lo tiécon, fâ rapplyi, et coumeint montâvè su son tsai po s'ein allâ, lè dzeins que s'étiont attroupâ perquie quand l'uront oû lo tambou et la publicachon, et qu'étiont destrâ intrigâ dè tot cein, lâi demandiront ein âovresseint dâi grands ge :

— Eh bin, ami Miche, qu'ariâ-vo fé s'on ne vo z'avâi pas rapportâ l'hatson ?

— Cein que y'aré fé ?

— Oï.

— Eh bin !... y'ein aré atsetâ on autre !...

Et traça âo galop ein riseint à sè teni lè coûtes, tandi que lè z'outro, tot bobets, lo vouâitivont parti ein sè deseint : T'einlèvâi po on guieux !

1

CATHERINE

NOUVELLE HISTORIQUE

— Oui, ma chère Catherine, tu es une charmante fille, bonne, caressante, spirituelle... trop, peut-être, pour ton âge et ta condition : tu préfères l'étude au travail manuel, et je vois avec peine cette ambition ; le travail de ton père et de ton frère Scavronski nous faisait vivre ; l'un est mort, l'autre... qui sait où il est ? Il nous a abandonnées pour courir le monde, et j'ai maintenant plus besoin de tes doigts que de ton esprit.

Marthe Rabbe répétait souvent cela à sa fille, alors bien jeune, mais sans pouvoir la corriger.

— Tu as raison, mère, répondait-elle, mais que veux-tu ! Toujours coudre ou filer, cela m'ennuie.

— Et quand tu auras faim et qu'il n'y aura rien sur la table, que feras-tu ? tu pleureras.

— Non, je chanterai la chanson livonienne :

« Dieu ne laisse jamais ses enfants au besoin », tu me l'as dit toi-même.

— C'est vrai, dit Marthe en souriant et en embrassant sa fille, Dieu est toujours là, mais il veut qu'on l'aide. Ecoute, il est peut-être un moyen d'arranger tout cela. Il y a peu de ressources dans notre village de Suède ; allons à Marienbourg, qui compte plus de cinq mille habitants ; j'y trouverai du travail et toi un oncle excellent, le sacristain de la paroisse, qui nous aidera de ses conseils et peut-être de sa bourse.

— Oh ! je le veux bien, dit vivement Catherine.

Le déménagement ne fut ni long ni coûteux. Nous les retrouvons quelques jours après dans cette petite ville de Prusse, où elles furent reçues à bras ouverts par le bon sacristain luthérien qui se mit en quatre pour leur trouver de l'ouvrage, mais, hélas ! ce n'était pas chose facile.

Au bout d'un certain temps, la dépense excéda tellement la recette, que la pauvre veuve elle-même ne voulut plus consentir à peser ainsi sur l'existence du sacristain, bien qu'il ne se plaignit pas. Ce fut elle qui en parla la première.

— Tu gagnes bien ce que tu absorbes, répondit celui-ci, mais je ne puis en dire autant de la petite : elle gagne peu et mange beaucoup.

— C'est, alors, que je vous gène, dit vivement Catherine. Eh bien, je m'en irai.

— Et où iras-tu, malheureuse enfant ?

— Ne vous mettez pas en peine.

— Oh ! je sais que tu as confiance en moi et que tu ne crains pas les aventures ; mais, écoute, je suis bon et j'ai une idée.

— Et laquelle, donc, dirent avec une curiosité bien naturelle les deux femmes.

— Voici : ce que je ne puis faire, M. Gluck le fera.

— Pas possible !

— Si fait bien : il est riche, lui, il n'est pas un pauvre sacristain comme moi, mais un ministre luthérien, un savant, et c'est son bonheur, à ce brave homme, de recevoir et d'instruire les enfants qui ont de l'intelligence...

— Oh ! ce n'est pas ce qui manque, à Catherine ! s'écria la mère avec un peu d'orgueil.

— Alors, c'est dit ; je vais lui parler, et s'il consent, Catherine ira chez lui, étudiera avec ses enfants, et toi, Marthe, tu me resteras. Ainsi, le budget pourra être équilibré, comme dit la gazette de Marienbourg.

Ce qui fut dit fut fait : quelques jours après, Catherine entrait chez le vieux ministre qui parut très satisfait de sa figure accorte et de sa conversation gaie et pétillante. Elle ne fut pas moins ravie de trouver là quelques jeunes compagnes avec lesquelles elle pouvait caquerter à son aise après les heures d'études.

Malheureusement, le digne pasteur avait un neveu, sous-officier prussien, qui avait trouvé chez lui une hospitalité hebdomadaire, et qui en usait peu avant d'y voir Catherine, mais quand il l'eut aperçue, tout changea : la table de son oncle lui parut meilleure et ses soirées plus gaies ; il ne se faisait plus prier pour y aller.

— Savez-vous, mon cher oncle, que vous avez fait là une bonne acquisition ! lui dit-il un jour.

— Oui, répondit le pasteur avec un sérieux inaccoutumé qui décontenança le sous-officier, Catherine est belle et vertueuse ; j'espère que le militaire sera avec elle aussi réservé que le neveu. Du moment que cette charmante enfant m'a été confiée, je la considère comme une de mes filles.

Le sergent comprit la leçon, mais n'en tint pas compte, et le sentiment sembla faire de tels progrès que le pasteur crut devoir en parler aussi à Catherine.

Cette douce mercuriale fut reçue par un frais éclat de rire :

— Rassurez-vous, dit-elle, M. Block est fort gentil, sans doute, mais...

— Mais ?... fit le vieillard un peu étonné.

— Mais, c'est un sous-officier.
 — Eh bien ?
 — Eh bien, j'ai plus d'ambition que cela.
 — Block deviendra officier, et... c'est mon neveu, ajouta-t-il avec dignité.
 — Oh ! c'est vrai, pardon ! fit Catherine en riant toujours ; mais, je vous en prie, ne me parlez pas de mariage.
 — C'est bien ! dit séchement le pasteur ; pour lors, évitez ces conversations intimes qui mènent souvent plus loin qu'on ne le croit.

Catherine ne répondit que par un sourire un peu railleur, elle fut aussi aimable avec Block que par le passé. Elle n'y voyait pas de mal et n'y attachait aucune importance. Mais le sous-officier ne l'entendait pas ainsi : il rêvait une conquête et saisissait toutes les occasions pour dresser ses batteries : il parlait, il écrivait... Toutefois, il comptait sans son hôte, ou plutôt sans les événements politiques qui vinrent brusquement détruire ses projets.

Marienbourg était assiégié par les Russes, et le courageux sous-officier, placé sur les remparts, reçut, au lieu du billet doux qu'il attendait, une balle dans le cœur.

Quelques jours plus tard, Marienbourg était pris, le père Gluck se vit obligé de quitter la ville, et la jeune fille suivit naturellement son protecteur avec le reste de la famille.

Pendant cette fuite, elle fut faite prisonnière, et échut à un général russe ; celui-ci la transmit à Menschikoff, ministre de la guerre, auquel elle plut et qui l'attacha à sa maison.

Cela se passait ainsi en Russie à la fin du dix-septième siècle.

(A suivre).

Voici la réponse au problème-énigme du précédent numéro, réponse qui nous a été donnée par de nombreux abonnés :

1^{re} vente à raison de 7 œufs pour 1 fr.

La 1^{re} ménagère vend 7 œufs et reçoit 1 fr.

La 2^{me} » en vend 3 fois 7 et » 3 fr.

La 3^{me} » » 5 » 7 et » 5 fr.

Il reste donc 5 œufs à la première, 3 à la seconde et 1 à la troisième.

2^{me} vente à 1 fr. l'œuf:

La 1^{re} ménagère vend 5 œufs et reçoit 5 fr.

La 2^{me} » » 3 » » 3 fr.

La 3^{me} » » 1 » » 1 fr.

Donc, la première a reçu $1 + 5 = 6$ fr. ; — la seconde $3 + 3 = 6$ fr. ; la troisième $5 + 1 = 6$ fr.

Autre problème.

Un maître promet à son domestique 360 fr. de gages par année, plus une livrée. Obligé de le renvoyer au bout de 10 mois, il lui donne 290 fr. et lui laisse la livrée. A combien cette livrée est-elle estimée ?

Quelques jours après les élections, dans une localité où la brigue se donne large carrière, et où le mot *capacité* n'est connu que dans le sens de mesure pour les liquides, une femme disait à son mari : « Ecoute, mon cher, maintenant que tu es élu, tu dois te faire mieux respecter de tes enfants et ne pas supporter plus longtemps leurs impertinences. »

— Tu as raison, Mélanie, mais attendons que je sois validé.

Quelques messieurs de Lausanne dînaient l'autre jour au restaurant de Belle-Vue. Au dessert, l'un d'eux, habitué de l'établissement, dit : « Messieurs, je vous recommande ceci : c'est un fromage renommé.

Un ancien député, qui a échoué aux dernières élections, ajouta à demi-voix : « Il est bien heureux ! »

On sait que M. Forel sollicite avec une grande persévérance tous les renseignements propres à compléter ses études sur les comotions intérieures de notre planète. On nous raconte qu'un habitant de Gollion lui écrivait dernièrement au sujet d'une secousse qu'il prétendait avoir ressentie pendant la nuit, et adressait sa lettre ainsi :

« A monsieur Forel, directeur des tremblements de terre, à Morges. »

« On a prétendu, dit un bulletin médical, que les pluies froides du printemps avaient porté atteinte à la santé publique ; rien n'est plus inexact. La mortalité a augmenté, voilà tout. »

Pendant un séjour qu'elle fut forcée de faire en France, une princesse polonaise eut recours, pour une opération chirurgicale, à un praticien réputé fort habile, mais qui eut le malheur de la blesser grièvement. La gangrène se mit à la plaie, il fallut amputer le bras ; mais cette opération fut aussi malheureuse que la première et amena la mort de la dame. Deux jours avant son décès, elle avait fait insérer ce qui suit dans son testament :

« Persuadée du tort que mon accident fera au malheureux chirurgien qui est la cause de ma mort, je lui lègue, sur mes biens, la somme de deux cents ducats de rente viagère et lui pardonne de tout mon cœur sa méprise. Je souhaite ardemment qu'il soit indemnisé par là du discrédit que pourra lui causer ma fatale catastrophe... »

On annonce pour mardi, 17 mai, une représentation de *Serge Panine*, comédie en 5 actes, de G. Ohnet, le grand succès du jour au Gymnase de Paris, par une troupe en tournée, sous la direction de M^e Devoyod, de la Comédie-Française. Tous ceux qui ont lu ou entendu parler du beau roman de M. Albert Delpit, d'où cette pièce est tirée, voudront assister à la représentation dramatique de ses palpitants épisodes.

OPÉRA — Dimanche 14 mai 1882

Prix de la Comédie.

Dernière représentation de

L'AFRICAINNE

Bureaux à 7 1/4 h. — Rideau à 8 h.

Lundi 15 mai.

11^{me} représentation de l'abonnement,

La TRAVIATA

Bureaux à 7 1/2 h. — Rideau à 8 h.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^e